Extrait du Rencontres Sociales

http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article1482

"Le 6 mai 2010 : La Culture en rideau"

- Actualités -

Date de mise en ligne : lundi 26 avril 2010

Description :

Nouvelle manifestation des professionnels de la Culture à l'appel de la CGT et de nombreuses associations et coopératives culturelles. Nous publions ici l'appel à cette journée.

Rencontres Sociales

Nouvelle manifestation des professionnels de la Culture à l'appel de la CGT et de nombreuses associations et coopératives culturelles. Nous publions ici l'appel à cette journée.

La très réussie journée nationale d'actions, organisée le 29 mars dernier à l'appel de la CGT Spectacle, rejointe par la CGT Culture, le SYNDEAC, l'UFISC... s'inscrit dans la suite des mobilisations, assemblées générales qui ont rythmé le calendrier social de notre branche depuis le dernier festival d'Avignon.

Afin d'amplifier encore ce mouvement, nous appelons à une nouvelle journée de mobilisation le jeudi 6 mai 2010. Afin de permettre une mobilisation massive, la Fédération CGT du Spectacle a déposé des préavis de grève couvrant l'ensemble de nos secteurs.

Ce jour là, aucun théâtre, aucune salle de spectacle ne doit fonctionner « normalement ».

Les politiques culturelles, qui ont construit durant des années les réseaux des lieux dans lesquels nous travaillons, vivent une remise en cause sans précédent.

Depuis la mise en place du Conseil de la Création Artistique (sous la coupe du président de la République) jusqu'aux dernières réformes des différentes directions, le démantèlement du ministère de la Culture est maintenant opérationnel.

La mise en oeuvre de la phase 2 de la Révision Générale des Politiques Publiques s'attaque désormais aux financements, à l'organisation et aux missions de nos entreprises.

Face à des décisions de ne pas renouveler certaines missions ou mandats de direction, le ministère ne fait pas beaucoup entendre sa voix sur

- l'arrêt de la mission du centre de création artistique à Fécamp
- la mort programmée de l'Institut International de Musique Electroacoustique de Bourges
- l'avenir du Théâtre de l'Est Parisien et de Lo Bodegason (Scène de Musiques Actuelles et Contemporaines) après le départ de leurs directeurs respectifs
- l'avenir du Studio, 3ème salle de la Comédie Française
- les fusions prévues de certaines entreprises culturelles etc....

Parallèlement, les réformes des collectivités sont aujourd'hui en débat au parlement. Celles-ci risquent fort de leur retirer la clause de « compétence générale ». Alors qu'elles en sont les 1ers financeurs, elles ne pourront ainsi plus soutenir la Culture.

Par ailleurs, elles seront également touchées par la suppression de la taxe professionnelle, sans que le niveau de ces ressources vitales ne leur soit garanti.

Certaines d'entre elles opèrent déjà des coupes drastiques dans leurs budgets alloués à la culture. Elles sont, en effet, surchargées par les transferts de charges supplémentaires (comme le RSA) que l'Etat leur a attribués sans leur donner les financements compensatoires nécessaires. Déjà on annonce, des baisses substantielles de subvention telles que : -20 % sur toutes les entreprises en Ille et Vilaine, -200 000 euros à la scène nationale de St Brieuc, -110

Copyright © Rencontres Sociales

000 euros à la MC2 de Grenoble.

A titre d'exemple, 200 000 euros, équivalent à 5 postes à temps plein sur la base de la rémunération d'un régisseur travaillant dans une entreprise couverte par la Convention Collective Nationale des Entreprises Artistiques et Culturelles. La diminution importante des subventions risque d'entraîner un vaste plan social dans notre secteur.

Le risque ne court pas uniquement sur les postes des salariés permanents. Cela impliquera, également, une baisse de la programmation et donc une baisse de la création et, de fait, une baisse du volume d'emploi pour les professionnels artistiques et techniques intermittents.

La production privée subira les conséquences des politiques publiques. D'ores et déjà, les entreprises de la prestation technique sont en difficulté et tous les festivals subissent de plein fouet des difficultés économiques.

Nous devons prendre toute notre place pour la défense de nos entreprises et dans chacune d'elles, la défense de nos métiers et de nos rémunérations.

La Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) de la Convention Collective Nationale des Entreprises Artistiques et Culturelles vient de se conclure par une augmentation de 0,5 % des salaires réels, celle des entreprises de la prestation technique par un 0 % et les négociations de la convention du spectacle vivant privé s'enlisent. Nos employeurs, quels qu'ils soient, s'abritent derrière ces réelles difficultés pour nous imposer une politique salariale qui est bien éloignée de nos revendications.

C'est pourquoi, le 6 mai : il est nécessaire que la participation à la mobilisation soit la plus importante possible, afin qu'aucun rideau ne se lève, qu'aucun spectacle n'ait lieu dans des conditions habituelles. Il est temps de signifier aux Tutelles et aux employeurs que les débats sur l'avenir et le financement de nos entreprises ne peuvent avoir lieu sans la voix des salariés.

Copyright © Rencontres Sociales